

2 rue de Milan

Parc d'activité des petites landes

44484 THOUARE sur LOIRE Cedex
FRANCE

Tél. +332 40 18 37 00

Fax +332 40 18 37 09

Site: www.algam.net

Matériel réparations

Conditions générales de vente - Nos marchands voyagent aux frais, risques et périls du destinataire qui exerce son recours contre le transporteur en cas d'avarie, manquant ou retard. Tout différend sera porté devant le Tribunal de Commerce de Nantes. La présente facture est régie par les conditions générales de vente de la société Algam communiquées au client.

Délai de paiement - Escompte et règlement anticipé: se référer à nos conditions générales de vente. Seule la TVA sur le prix effectivement payé ouvre droit à la déduction. Non-paiement à la date prescrite: conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont exigibles à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités de retard est fixé à 6%. Clause pénale: les sommes exigibles (principal, intérêt et frais) seront majorées de 10% avec un minimum de 100€. En outre, tout retard de paiement donnera lieu de plein droit et sans autres formalités au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ (article D441-5 du code de commerce). Une indemnisation complémentaire pourra être demandée par ALGAM si les frais réels de recouvrement sont supérieurs à ce montant.

Clause de réserve de propriété - Nous conservons la propriété des biens jusqu'à leur paiement intégral et effectif, en principal et accessoires, nonobstant le transfert à l'acheteur des risques afférents aux biens acquis dès leur livraison. (Art. 624-16 du Code de Commerce). La vente des produits objets de la présente facture est par ailleurs assujettie aux conditions générales de vente de notre société.

MX EVENEMENTS
2 RUE DE LA NOUE GUIMANTE
VALA PARC ACTICLUB ZI LA COURTILLIERE
BAT 4

77400 SAINT THIBAULT DES VIGNES
FRANCE

Facture

Date	Numéro pièce	Client	N° TVA intra.
02/02/2018	1547329	C0013038	

Vos factures, échéanciers et récapitulatifs sont téléchargeables sur www.algam.net

Page 1/1

Référence	Désignation	Qté	Prix brut HT	Remise	Prix unitaire	Montant	T	E
Livraison n° 75882139 ZPRESTASAV	du 01/02/2018 - Quart heure passe SAV							
	MX EVENEMENTS 77400 SAINT THIBAULT DES VIGNES	4	14,000		14,000	56,00	1	
Analyse / Diagnostic : LIQUIDE A COULE SUR CARTE MERE (VOIR PHOTO) VERIFICATION CARTE DE LED OK REPLACEMENT CARTE MERE CONTROLE GENERAL POST INTERVENTION								
WLMP 62009537	Carte Mere MAC AURA	1	292,200		292,200	292,20	1	
		<i>LCR</i>						
Total HT		Base T.V.A		Taux	Montant T.V.A		T.T.C	
348,20		348,20		20,00	69,64		*****417,84 EUR	
				20,00			Net à payer	
				5,50			417,84	
				7,00				
				2,10				

Echéancier
02/03/18

LCR non accept. 30 jours Date Fac

Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont exigibles à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture.
Le taux d'intérêt de ces pénalités est fixé à 3 fois le taux d'intérêt légal.

Clause pénale : les sommes exigibles (principal, intérêts, frais) seront majorées de 10% avec un minimum de 100€.